

RCS : EVRY  
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

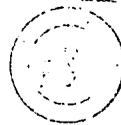
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 03073  
Numéro SIREN : 492 531 173  
Nom ou dénomination : ARUM FLEURS

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2022 sous le numéro de dépôt 503

**ARUM FLEURS**



du Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY

Le :

Numéro: **17 JAN. 2022**

**503**

**Société A Responsabilité Limitée  
au capital de 1500 Euros**

**Siège social: Lieu-dit La Plaine Zac de Montvrain 2 91540 Mennecey  
R.C.S. EVRY 492531173**

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE  
Du 25 DECEMBRE 2021**

Je soussigné Stéphanie DUBOSSON agissant en qualité de Gérante et de seule associée de la société ARUM FLEURS, après avoir établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, le tout conformément à la loi, prends les décisions ci-après concernant :

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/21
- L'affectation des résultats du dit exercice.

**Prises de décisions**

**♦ Première décision**

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice du 01/10/20 au 30/09/21 et les documents s'y rapportant tels qu'ils ont été présentés par la gérante et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat déficitaire de 20 063.39 €. Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes et accomplies au cours de l'exercice écoulé.

**♦ Deuxième décision**

La Gérante décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020-2021 soit une perte de 20 063.39 € comme suit :

-Au compte « Report à nouveau » 20 063.39 €

**♦ Troisième décision**

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée par L. 223-19 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 30/09/21.

De tout ce qui précède, l'associée unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

**L'associée unique Gérante**

*Copie certifiée conforme  
à l'original*

*[Signature]*  
**Gérante DICK**  
24 rue des Jardins  
91770 SAINT VRAIN  
Tél. 01 64 92 57 75 - 06 70 29 85 43  
Conseils assistance d'entreprise  
Comptabilité et fiscalité  
Siret : 508 033 479 00033

1

**BILAN - ACTIF**

Désignation de l'entreprise : ARUM FLEURS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois \* 12  
 Adresse de l'entreprise 2 RUE JEAN COCTEAU 91540 MENNECY Durée de l'exercice précédent \* 0  
 Numéro SIRET \* 4 9 2 5 3 1 1 7 3 0 0 0 2 8 Néant  \*

				Exercice N clos le.				
				3 0 0 9 2 0 2 1				
		Brut	Amortissements, provisions	Net				
		1	2	3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
			Constructions	AP	AQ			
			Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 088	4 010	78
			Autres immobilisations corporelles	AT	AU	87 331	84 036	3 295
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
	Autres participations		CU	CV				
	Créances rattachées à des participations		BB	BC				
	Autres titres immobilisés		BD	BE				
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 526		5 526		
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>96 945</b>	<b>88 046</b>	<b>8 899</b>		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
			En cours de production de biens	BN	BO			
			En cours de production de services	BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS				
Marchandises			BT	BU	15 788		15 788	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 555		2 555	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	59		59	
		Autres créances (3)	BZ	CA	3 329		3 329	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	11 450		11 450		
Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI	6 673		6 673		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>39 854</b>		<b>39 854</b>			
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>136 799</b>	<b>88 046</b>	<b>48 753</b>		

Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CK

*Copie certifiée conforme à l'original*

**Gérard DICK**  
 24 rue des Jardins  
 91770 SAINT VRAIN  
 Tél : 01 64 92 57 75 - 06 70 29 85 43  
 Conseils assistance d'entreprise  
 Comptabilité et fiscalité  
 Siret : 526 033 479 00033

2

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2021

Désignation de l'entreprise		ARUM FLEURS	Néant <input type="checkbox"/>	*
			Exercice N	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....		DA	1 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....		DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	150
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3) * ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="BI"/> )		DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )		DG	2 075
	Report à nouveau		DH	(75 777)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	(20 063)
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	<b>TOTAL (I)</b>		DL	(92 115)
	<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs		DM
Avances conditionnées			DN	
<b>TOTAL (II)</b>			DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>		DR	
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles		DS	45 239
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	83 535
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 928
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	9 166
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	
<b>TOTAL (IV)</b>		EC	140 868	
	Ecarts de conversion passif *		ED	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		EE	48 753	
<b>RENVIS</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
	Écart de réévaluation libre		ID	
	Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	92 701	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI		
	services*	FJ	FK	FL		
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>					
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>		FR	229 468		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS	173 190	
	Variation de stock (marchandises)*			FT	1 690	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	22 064	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	1 731	
	Salaires et traitements*			FY	44 047	
	Charges sociales (10)			FZ	8 855	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	8 847
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>		GF	260 424		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	(30 956)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
	<b>Total des produits financiers (V)</b>		GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	1 051	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
	<b>Total des charges financières (VI)</b>		GU	1 051		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	(1 051)	

Désignation de l'entreprise <u>ARUM FLEURS</u>		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	12 238
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	12 238
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	294
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	294
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	11 944
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	241 706
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	261 769
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(20 063)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) <span style="float: right;">A5</span>	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles			
	facultatives <span style="float: right;">A6</span>	obligatoires <span style="float: right;">A9</span>	
	dont cotisations facultatives Madelin <span style="float: right;">A7</span>		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <span style="float: right;">A8</span>		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
<b>AIDE COVID</b>		<b>11 566</b>	
<b>DIVERS</b>		<b>672</b>	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\*(Ne pas reporter le montant des ventimes)\*

CADRE A										Augmentations							
IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
										1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9					KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1					KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions										KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										KS	86 716	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *										KV	4 087	KW		KX	
		Matériel de transport *										KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	475	LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *										LE		LF		LG	
		Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes										LK		LL		LM		
	TOTAL III										LN	91 278	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T	
Autres participations										8U		8V		8W			
Autres titres immobilisés										IP		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières										IT		IU		1V			
TOTAL IV										LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	91 278	ØH		ØJ			

CADRE B										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence					
IMMOBILISATIONS										par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
										1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre				IQ					MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui				IR					MD		ME		MF				
	Inst. gales, agencets et am. des constructions										IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ	3 295	MK	83 421	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers										IU		MM		MN	4 087	MO	
		Matériel de transport										IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT	475	MU	
	Emballages récupérables et divers*										IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF			
TOTAL III										IY		NG	3 295	NH	87 983	NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations										IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés										I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV										I3		NJ		NK		2H		

Sage

Désignation de l'entreprise		ARUM FLEURS										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II			PF			PG			PH		
Terrains		PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO		
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT		
TOTAL III		QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN			ØP			ØQ			ØR		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	N7	N8	N9	N10	N11	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6	R7	R8	R9	R10	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	T3	T4	T5	T6	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	T12	T13	T14	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	U8	U9	U10	U11	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	V6	V7	V8	V9	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	W4	W5	W6	W7	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	X2	X3	X4	X5	
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	X9	X10	X11	X12		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général sans ventité (NP + NQ + NR)	NW			NY									
Total général sans ventité (NS + NT + NU)		Total général sans ventité (NW - NY)		NZ									
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9			Z8		

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 526	UV		UW	5 526			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX								
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	<b>TOTAUX</b>			VT	5 526	VU		VV	5 526		
RENOUVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y	45 239				45 239				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	83 535		83 535						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 166		9 166						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	137 940	VZ	92 701		45 239			
ENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

Désignation de l'entreprise : ARUM FLEURS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 30/09/2021	
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)			XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*			XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	à long terme - imposées aux taux de 0 %							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme			
				- Plus-values soumises au régime des fusions				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
							<b>TOTAL I</b>	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	- imposées au taux de 0 %							
	- imposées au taux de 19 %							
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
	- imputées sur les déficits antérieurs							
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)								
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.								
Majoration d'amortissement*								
Mesures d'incitation	Abattement sur les contributions *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Société investissements immobiliers octies (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art.44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art.44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD	
		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI	Créance déduite par le report en arrière de déficit		ZI	

III. RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	XII	20 063
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI		
	déficit (II moins I)		XI	20 063
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *			XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	XO	20 063

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ARUM FLEURS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	80 129
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)		K6	80 129
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	20 063
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	100 192
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.  
 (2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise ARUM FLEURS										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(26 352)	AFFECTATIONS	Affectations - Réserves légales	ZB	150								
					- Autres réserves	ZD	2 075								
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(47 160)		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	ØF	(73 552)		Report à nouveau	ZG	(75 777)								
										<b>TOTAL II</b>		ZH	(73 552)		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )				J7		YQ								
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR								
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT								
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )				J8		XQ	22 103							
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU								
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	3 140							
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV								
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )				ES		ST	(3 179)							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	22 064							
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW								
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	1 731							
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	1 731							
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	24 318							
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	28 676							
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*						ØB								
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*						ØS								
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK			%					
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0		ZR					
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG								
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH								
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : ARUM FLEURS Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**II - Autres éléments**

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne A) ⑫						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne B) ⑬		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% ⑭						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032